



BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

(Dépenses libératoires effectuées en application de l'article L6241-5 du code du travail)

Date limite de versement : 31 Mai 2023

Raison sociale : N° SIRET :
Adresse : Code postal :
Téléphone : Courriel :

Personne responsable du versement

Nom/prénom : Fonction :
Téléphone :

Votre souhait de versement de la taxe d'apprentissage

Montant affecté : € Date du versement : / / 20.....

Mode de règlement :

Chèque n° :
Date :

Banque :

À l'ordre de l'Agent Comptable de l'EPLFPA

Virement : TRESOR PUBLIC CHALONS EN CHAMPAGNE
IBAN : FR76 1007 1510 0000 0010 0030 086
BIC : TRPUFRP1

Veillez indiquer :
TAXEAPPR2023 + VOTRE RAISON SOCIALE
dans le libellé de votre virement.

Adresse d'envoi du bordereau :

Lycée de la Nature et du Vivant
Route départementale 3
51460 SOMME-VESLE

Fait à :

Le :

Ou par mail : alison.snyder@educagri.fr
Tél : 03.26.68.66.08

Cachet et Signature de l'Établissement